

Crèche municipale

9, rue George C. Marshall

POSE DE LA PREMIERE PIERRE

le vendredi 22 septembre 2017 à 11.00 heures



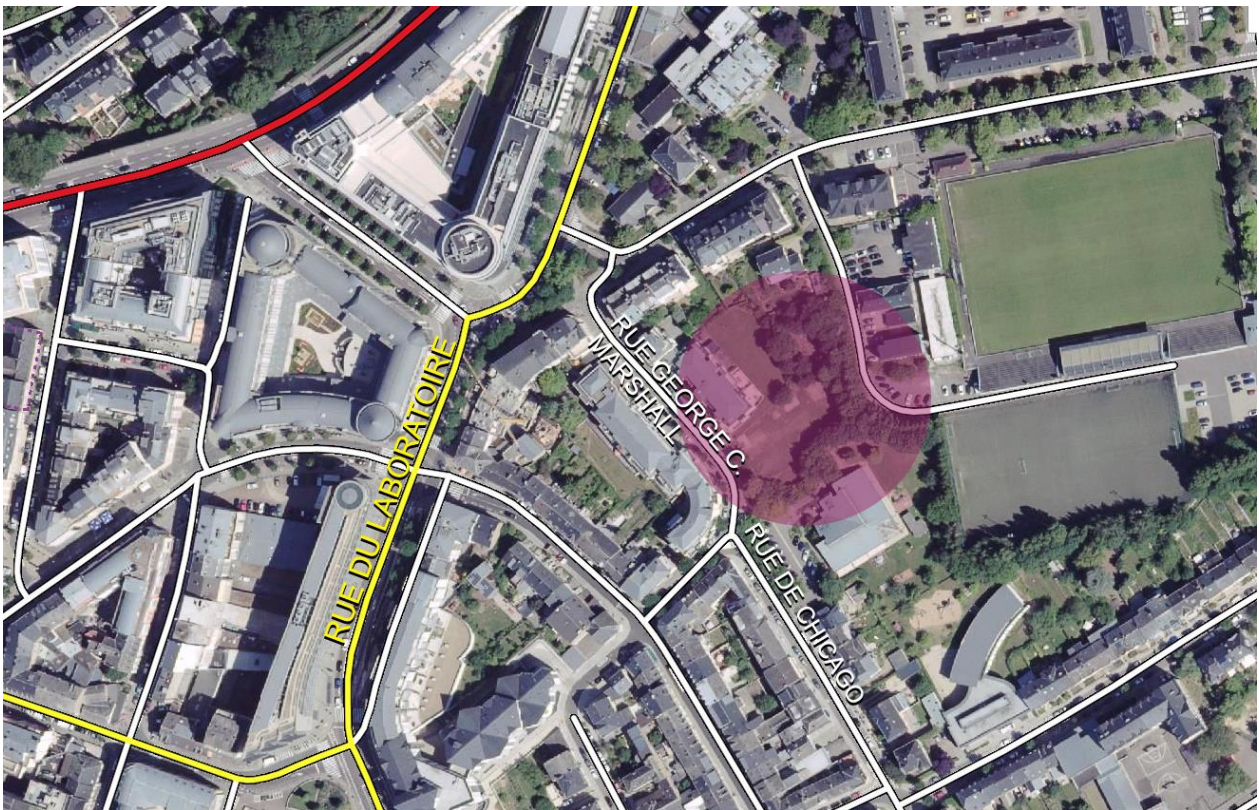
HISTORIQUE

En vue de la réalisation de la nouvelle crèche rue George C. Marshall, une étude de faisabilité a été effectuée en novembre 2014, montrant qu'un nouveau bâtiment de deux niveaux est réalisable au nord de la crèche existante en utilisant le dénivellement du terrain naturel, tout en conservant le bâtiment existant qui pourra être transformé et aménagé indépendamment.

DESCRIPTIF

L'objet du projet est une nouvelle crèche municipale sur le terrain 9, rue George C. Marshall qui pourra accueillir 3 groupes de maximum 12 enfants âgés de moins de 2 ans et 3 groupes de maximum 15 enfants âgés entre 2 et 4 ans.

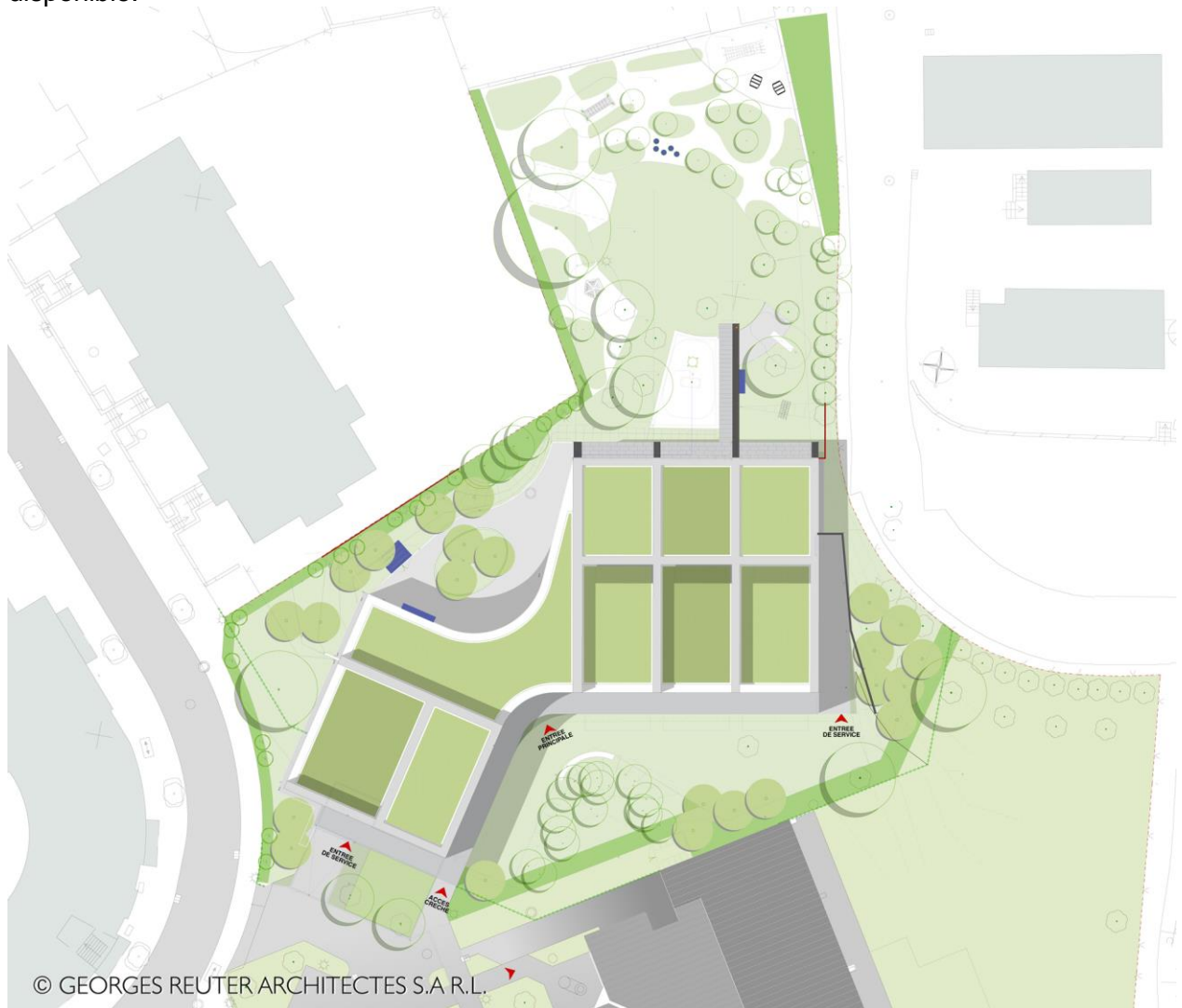
Le terrain est situé le long de la rue de Chicago et de la rue George C. Marshall dans une zone du plan d'aménagement général réservé aux bâtiments et installations publics.



Une partie du terrain côté sud est occupée par le bâtiment de la crèche existante, avec des aires de jeux situées du côté est et sud du bâtiment.

L'accès est localisé du côté sud-ouest de la rue de Chicago et de la rue George C. Marshall. Il desservira aussi bien le nouveau que l'ancien bâtiment.

Le projet se composera de deux volumes reliés avec une forme arrondie. Cette solution créera un mouvement entre ces volumes et une impression que le nouveau bâtiment « glisse » dans le lieu entre les limites du terrain et l'ancienne crèche. La composition des deux volumes sur le site est conçue de façon à pouvoir profiter au maximum de la surface et de la topographie du terrain disponible.



La forme du bâtiment permettra d'obtenir un ensoleillement optimal et de créer un ensemble harmonieux et accueillant avec la crèche existante. La topographie du terrain permettra d'avoir un accès direct de plain-pied dans les jardins à chacun des 6 groupes d'enfants.

Le volume du côté rue Marshall (ouest) accueillera les fonctions techniques (locaux techniques, poubelles, buanderie, cuisine, stockage, sanitaires, vestiaires) et administratives (bureaux, salle de détente avec kitchenette) ainsi que les fonctions spécifiques pour les enfants (cuisine pédagogique, pataugeoire).

Le deuxième volume (est), à l'exception des locaux techniques situés au rez-de-chaussée, sera constitué entièrement par les séjours pour les 6 groupes d'enfants. Les 3 groupes d'enfants de 2

à 4 ans (séjours, sanitaires) seront situés au rez-de-chaussée et les 3 groupes d'enfants de 0 à 2 ans (séjours, sanitaires, dortoirs) au 1^{er} étage par rapport à l'entrée principale, avec un accès de plain-pied sur l'aire de jeux extérieure.

L'idée principale est d'établir chaque groupe d'enfants comme une unité indépendante et autosuffisante avec son propre séjour, ses sanitaires et son dortoir (pour les enfants de 0 à 2 ans). Cette solution permettra au personnel d'organiser le travail à l'intérieur de chaque unité sans devoir sortir dans le couloir commun.

Grâce au dénivellement du terrain tous les groupes d'enfants auront une sortie directe de plain-pied.

Les deux volumes seront reliés par une forme convexe qui accueillera l'entrée principale et les autres fonctions de communications verticale et horizontale.



La structure du bâtiment sera couverte par une toiture plate divisée en deux niveaux. Ceci permettra d'augmenter les hauteurs libres des différentes surfaces pour des raisons fonctionnelles, d'effectuer des ouvertures supplémentaires pour amener la lumière naturelle dans les endroits avec un faible ensoleillement et d'augmenter l'efficacité du système de ventilation nocturne.

La structure portante du bâtiment sera conçue entièrement par des éléments en béton armé. Les murs extérieurs seront portants et à l'intérieur, les éléments portants seront les poteaux et les poutres. Ce système permettra d'obtenir une structure légère et durable qui donnera une grande flexibilité d'aménagement intérieur.



Le concept énergétique

L'immeuble sera de classe énergétique BBB. Le chauffage sera alimenté par le réseau urbain. L'électricité sera fournie par raccordement à la station trafo existante (rue du Verger).

Les matériaux

La façade de la crèche sera isolée en laine de roche et couverte par des panneaux de type fibre-ciment. Ceci permettra d'obtenir des façades durables et faciles à entretenir. Les toitures plates seront plantées afin d'obtenir un aspect harmonieux et intégrant avec la nature environnante. Les fenêtres triple vitrage seront composées de profilés en aluminium à l'extérieur et bois à l'intérieur. Les cloisons dans les zones techniques seront maçonnées. Les cloisons dans les différentes zones publiques seront réalisées en maçonnerie et la menuiserie en bois vitrée. Le revêtement des sols sera constitué de parquet dans les zones de séjour des enfants et les chapes lissées seront couvertes d'époxy respectivement de carrelage dans les zones

techniques. Les murs des séjours seront couverts en partie de panneaux en bois et de panneaux acoustiques en bois et/ou peints.

Le concept technique

Le chauffage des zones techniques sera effectué par des radiateurs. Les zones publiques auront un chauffage au sol. Le refroidissement de l'immeuble sera effectué en été par le système de ventilation nocturne. La ventilation mécanique sera alimentée par deux centrales de ventilation (une pour chaque volume du bâtiment). Les gaines de ventilation seront apparentes dans les zones techniques et encastrées dans les meubles et faux-plafonds dans les zones publiques de l'immeuble.

Les surfaces et les volumes

0.1	Hall d'entrée	111,11 m ²
0.2	Cuisine pédagogique	19,13 m ²
0.3	WC PMR	6,6 m ²
0.4	Poussettes / Velos	26,79 m ²
0.5	Buanderie	10,1 m ²
0.6	Loc. technique	4,24 m ²
0.7	Loc. technique	14,49 m ²
0.8	Loc. technique	4,24 m ²
0.9	Stockage	15,59 m ²
0.10	Couloir de service	21,49 m ²
0.11	Cuisine	47,18 m ²
0.12	Loc. poubelles	27,79 m ²
0.13	Couloir	70,99 m ²
0.14	Sanitaires	10,77 m ²
0.15	WC	2,63 m ²
0.16	WC	2,41 m ²
0.17	Séjour 01	64,84 m ²
0.18	Sanitaires enfants	11,5 m ²
0.19	Séjour 02	64,84 m ²
0.20	Sanitaires enfants	11,5 m ²
0.21	Séjour 03	64,97 m ²
0.22	Sanitaires enfants	11,59 m ²
0.23	Loc. technique	48,17 m ²
0.24	Loc. raccords	14,39 m ²
0.25	Loc. Nettoyage	9,5 m ²
0.26	Stockage	44,53 m ²

TOTAL SURFACES REZ-DE-CHAUSSEE NETTE 741,38 m²

1.1	Hall	101,53 m ²
1.2	Pataugeoire	34,86 m ²
1.3	WC	2,24 m ²
1.4	Salle de défoulement	78,34 m ²
1.5	Nettoyage	3,53 m ²
1.6	Détente / Kitchenette	47,78 m ²

1.7 Vestiaire dames	16 m ²
1.8 WC dames	2,67 m ²
1.9 Douche dames	3,6 m ²
1.10 Vestiaire hommes	16 m ²
1.11 WC hommes	2,67 m ²
1.12 Douche hommes	3,56 m ²
1.13 Biberonnerie	10,83 m ²
1.14 Couloir	79,22 m ²
1.15 Séjour 04	63,26 m ²
1.16 Dortoir	25,36 m ²
1.17 Sanitaires enfants	15,29 m ²
1.18 Séjour 05	63,26 m ²
1.19 Dortoir	25,36 m ²
1.20 Sanitaires enfants	15,29 m ²
1.21 Séjour 06	63,4 m ²
1.22 Dortoir	25,46 m ²
1.23 Sanitaires enfants	15,29 m ²
TOTAL SURFACES ETAGE NETTE	714,8 m²

TOTAL SURFACES 1456,18 m²

VOLUME BATI TOTAL BRUT 8927,5 m³

PROGRAMME DE CONSTRUCTION

- LOT 1 – Gros-œuvre / Gros-œuvre secondaire
- LOT 2 – Toitures
- LOT 3 – Installations HVAC
- LOT 4 – Installations électricité
- LOT 5 – Ascenseur
- LOT 6 – Menuiseries / Couverture des murs extérieurs
- LOT 7 – Plâtres et placo
- LOT 8 – Pré-chapes et chapes
- LOT 9 – Travaux de façade
- LOT 10 – Revêtements sol et murs durs
- LOT 11 – Menuiseries parquet et mobilier fixe
- LOT 12 – Serrurerie
- LOT 13 – Peintures et peintures spéciales
- LOT 14 – Système fermeture portes
- LOT 15 – Signalétique
- LOT 16 – Nettoyage

CHRONOLOGIE

18 juillet 2014	Décision du CE
30 mai 2016	Approbation CE du projet provisoire
10 juin 2016	Autorisation de principe obtenue de la part du bourgmestre de la Ville de Luxembourg
17 octobre 2016	Approbation CC du projet définitif
28 février 2017	Autorisation définitive obtenue de la part du bourgmestre de la Ville de Luxembourg
Mai 2017	Début de chantier
22 septembre 2017	Pose de la 1 ^{re} pierre
Mai 2019	Fin de chantier

DEVIS ESTIMATIF

7.531.689,38 € (honoraires et taxes compris)

MAITRISE D'OUVRAGE

Ville de Luxembourg

MAITRISE D'ŒUVRE

Architecte

Georges Reuter Architectes S.à r.l.

Génie civil

Milestone Consulting Engineers

Génie technique

Eneco Ingénieurs-Conseils S.A

Paysagiste

AREAL Landscape Architecture

Sécurité & Santé

HBH S.A.

CORPS DE METIERS

Etude de sol
Abattage d'arbres
Gros-œuvre

FONDASOL
ISOGREEN
PERRARD S.A.